



Communiqué de presse

Mardi 29 novembre 2022
à Rennes

Lancement du programme IBReizh

La Région et Ailes Marines s'engagent pour le développement territorial

En parallèle du déploiement du parc éolien offshore de la baie de Saint-Brieuc, la Région Bretagne, représentée par son président Loïg Chesnais-Girard, et Ailes Marines ont signé aujourd'hui la convention du programme IBReizh, destiné à soutenir des projets sur le territoire breton. Financé par Ailes Marines et co-piloté par la Région Bretagne, IBReizh, a vocation à s'inscrire dans les dynamiques locales et à privilégier, en s'appuyant sur des acteurs-clé, des actions en lien avec la mer, les énergies renouvelables, la préservation de l'environnement et de la biodiversité marine et côtière.

IBReizh : un partenariat inédit

Le programme **IBReizh** est lancé ce mardi pour une première durée de **7 ans** et pour un montant prévisionnel de plusieurs millions d'euros. Il est **financé intégralement par la société Ailes Marines, et co-piloté par la Région Bretagne**. Régie par la convention signée ce matin par deux entités, cette collaboration va permettre à des projets économiques locaux d'être accompagnés financièrement dans leur développement.

Cette action s'inscrit dans le prolongement des engagements initiaux de l'entreprise, présents au sein de son dossier de candidature auprès de l'Etat, il y a plus de dix ans déjà. Ceux-ci concernent notamment **l'ancrage territorial du projet** pour lequel des dispositifs et mesures avaient été présentés, conformément au cahier des charges. Si des accompagnements de même nature existent sur d'autres parcs au niveau national, leur mise en œuvre diffère, notamment grâce au rôle joué par la collectivité.

Avec la signature de cette convention, Ailes Marines tient l'engagement pris lors de sa réponse à l'appel d'offres, et s'engage notamment, outre le financement intégral du programme, à établir un programme de développement régional, suivant des critères de sélection des projets, et dans le cadre de thématiques préalablement identifiées.

De son côté, **la Région contribuera à identifier les projets** au côté de l'entreprise, jouera le rôle de facilitateur dans leur future mise en œuvre, et organisera le suivi partenarial des actions menées.

Les sommes investies seront importantes et il est primordial pour la Région Bretagne qu'elles puissent aider au mieux des initiatives importantes et structurantes des territoires.

L'énergie, la mer et l'environnement comme priorités

A travers IBReizh, **la Région Bretagne et Ailes Marines souhaitent donner la priorité aux projets maritimes, en lien avec les problématiques énergétiques et la protection de l'environnement**. Les deux copilotes d'IBReizh se sont accordés pour cibler les possibilités d'accompagnement dans le département des Côtes d'Armor, en cohérence avec la localisation du parc éolien offshore : appui à la filière pêche et aquaculture, développement économique et formation, développement touristique, protection de l'environnement et de la biodiversité...

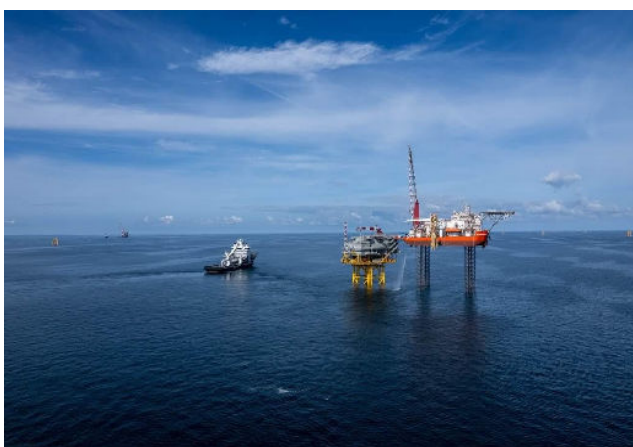
« Acteur de la transition énergétique, Ailes Marines a toujours exprimé sa volonté de soutenir **le développement des territoires** et de renforcer les activités économiques de la Bretagne, tout particulièrement celles situées dans le **département des Côtes d'Armor** » a commenté Stéphane Alain Riou, directeur du développement de la société Ailes Marines.

Pour le Président de Région, Loïg Chesnais-Girard, ce programme « va **contribuer à la transition écologique de la Bretagne**, c'est un impératif que nous pouvons tous partager, qui aura une valeur mobilisatrice dans les territoires. La Région Bretagne a tenu à ce partenariat, assez inédit, qui permettra à la collectivité de jouer son rôle de ciblage de projets, et de facilitateur. »

Ailes marines, parc éolien en mer, au large de Saint-Brieuc

Depuis la signature en 2010 du Pacte électrique breton, puis l'adoption d'une feuille de route ambitieuse en juin 2016, la Région Bretagne, leader en termes d'économie maritime, impulse et met en œuvre **une politique très volontariste en faveur du développement des énergies marines**, dans un esprit de concertation avec l'ensemble des usagers de la mer et des acteurs de la filière.

L'ambition est double : réduire la dépendance énergétique du territoire et lutter contre le réchauffement climatique ; favoriser aussi le développement en Bretagne d'une filière industrielle forte rayonnant à l'international.



Dans le cadre de l'appel d'offres organisé en 2011 par le gouvernement français pour le développement de parcs éoliens offshore, la zone située au large de la Baie de Saint-Brieuc a été attribuée à la société Ailes Marines.

Pour la Région Bretagne, la création du parc éolien et la mise en œuvre d'un programme de développement territorial associé, constituent **une opportunité de favoriser les retombées économiques sur le territoire breton**. C'est cette logique qui guide la création d'IBReizh, permettant, à terme, de contribuer à la transition écologique et sociétale des territoires qui accueillent le parc éolien.

Les chiffres clefs du futur parc

62 éoliennes (Siemens Gamesa SG 8.0-167 DD de 8 MW)

Réparties sur une surface de **75 km²**

496 MW de puissance installée

1 820 GWh/an de production,

soit la consommation annuelle en électricité de **835 000 habitants** (chauffage compris)

À propos de la société Ailes Marines

Lauréate d'un appel à projet national, Ailes Marines est une société par action simplifiée (SAS), détenue à 100% par l'énergéticien espagnol IBERDROLA, qui a en charge le développement, la construction, l'installation et l'exploitation du parc éolien en mer de la Baie de Saint-Brieuc.

SERVICE PRESSE

02 99 27 13 54 | presse@bretagne.bzh

Odile Bruley (06 76 87 49 57) | Sylvain Le Duigou (06 42 32 13 57) | Aymeri Bot (07 50 12 41 30)

www.bretagne.bzh/espace-presse | [@bretagne_presse](https://twitter.com/bretagne_presse)